



## CRONOS 2 : Horaires en équipe: 2ème réunion

La Direction a présenté aux Organisations Syndicales l'horaire qu'elle a retenu suite aux échanges avec les responsables opérationnels et en insistant sur la contrainte industrielle nécessitant le même temps de travail entre le quart du matin et le quart d'après-midi.

<b>Matin</b> (horaires théoriques)	Lundi au jeudi	<b>4h45</b>	<b>13h00</b>	7h35 de travail effectif + 40 min de pause dont 33 min payées
	Vendredi	<b>4h45</b>	<b>11h35</b>	6h10 de travail effectif + 40 min de pause dont 33 min payées
<b>Après-midi</b> (horaires théoriques)	Lundi au jeudi	<b>13h00</b>	<b>21h15</b>	7h35 de travail effectif + 40 min de pause dont 33 min payées
	Vendredi	<b>12h00</b>	<b>18h30</b>	6h10 de travail effectif + 20 min de pause payées + 13 min payées en fin de vacation

Cet horaire répond à une partie de nos revendications :

- Le maintien d'un **horaire 2X8 majoré à 25%**.
- **Une fin de quart à 21h15** (idem NOVA), **rendue possible** par un démarrage à **4h45**.
- Le maintien des **pauses-repas de 40min (dont 33min payées) non encadrées par un badgeage** pour l'ensemble des programmes.
- **Un vendredi après-midi écourté** avec un **départ à 18h30** (incluant une pause repas de 33min payées dont 13min en fin de poste).
- **Une vraie pause-repas en quart du matin (de 40min)**.

De plus, la direction a répondu aux revendications suivantes :

- **Une souplesse individuelle à l'embauche et à la débauche** : à négocier dans le cadre de Reload (renégociation en cours des accords société) .
- **Une réflexion sur l'amélioration de l'accessibilité au site** : à aborder lors de la réunion transport du 27 janvier.
- **Une réflexion sur le transport collectif** : à aborder lors de la réunion transport du 27 janvier.

**Après VOUS avoir consultés, les représentants de l'Entente ne manqueront pas d'intervenir lors du CSSCT-E du 20 janvier concernant l'horaire du vendredi en quart d'après-midi.**